



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

COMMISSION FEDERALE DES ARBITRES

DEIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE



REGLEMENT DU CONCOURS

- 1- Le candidat qui a échoué à l'épreuve physique n'est pas autorisé à passer l'épreuve écrite.
- 2- Le candidat doit être présent au centre d'examen 30 minutes avant le début de l'épreuve.
- 3- Le candidat doit présenter une pièce d'identité (carte nationale - permis de conduire) avant le début de l'épreuve.
- 4- Une fois le sujet est distribué, aucun candidat n'est autorisé à passer l'épreuve.
- 5- Aucun candidat n'est autorisé à quitter la salle d'examen dans la demi-heure qui suit la distribution des sujets.
- 6- Le candidat qui quitte la salle d'examen, une fois sa copie remise, n'aura plus le droit d'y accéder une deuxième fois.
- 7- Pour le bon déroulement de l'épreuve, chaque candidat doit s'équiper du tout le matériel requis. Aucun empreint d'objet n'est autorisé sans l'avis préalable d'un surveillant.
- 8- L'utilisation de téléphone cellulaire ou de toute autre accessoire multimédia est strictement interdite durant toute la durée de l'épreuve.
- 9- Le candidat doit respecter toutes les directives émises par les surveillants.
- 10- En cas de fraude ou toute tentative de tricherie, le candidat est exclu de l'épreuve suivi d'un procès verbal adressé à la commission compétente.